

ATHLETISME

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2021-2022

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF D'ATHLÉTISME

Romain BARRAS (Cadre fédéral)

Gilles FOLLEREAU (Cadre fédéral)

Membres FF Sport U

Virginie BARAUD (INSA Lyon)

Nicolas QUEVAL (Université d'Orléans)

Yann LANCE (DRSU - Clermont-Ferrand) - Chargé de mission nationale

Jean-Jacques RENIER (DRSU - Dijon) - Chargé de mission nationale

Bertrand GAUTIER (Directeur national adjoint)

Entraîneur Universitaire

Mathieu FAILLER (Université Nantes - site Saint-Nazaire)

Récapitulatif des dates de compétitions

| | Dates Lieu | Envoi des résultats des Ligues | Diffusion des qualifiables | Confirmation des inscriptions par les ligues |
|-------------------------------|---|-----------------------------------|-------------------------------|--|
| CROSS-COUNTRY | Jeudi 9 décembre 2021 Dijon | 26/11/2021 à 12h | 30/11/2021 | 03/12/21 à 12h |
| 10 KM | Dimanche 15 mai 2022 Le Havre | 22/04/2022 à 12h | 27/04/2022 | 04/05/22 à 12h |
| TRAIL | Samedi 16 avril 2022 Moutier Haute Pierre | 01/04/2022 à 12h | 04/04/2022 | 12/04/22 à 12h |
| ATHLÉTISME INDOOR | Jeudi 27 janvier 2022 Miramas | 07/01/2022 à 12h | 11/01/2022 | 12/01/22 à 23h59 |
| LANCERS LONGS | Jeudi 27 janvier 2022 Salon de Provence | 07/01/2022 à 12h | 11/01/2022 | 12/01/22 à 23h59 |
| ATHLÉTISME ESTIVAL | Samedi 28 et Dimanche 29 mai 2022 Dates à confirmer Cergy | 06/05/2022 à 12h | 10/05/2022 | 11/05/2022 à 23h59 |

CROSS-COUNTRY

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnats de France Universitaire de Cross-Country

Jeudi 09 décembre 2021

Dijon

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Il y aura deux courses de championnat de France : jeunes filles puis jeunes gens.

- Pour les jeunes filles :
Distance : 5000 m environ.
Nombre d'athlètes par AS admises au départ : illimité
Nombre d'athlètes comptant au classement : 3
- Pour les jeunes gens :
Distance : 8000 m environ
Nombre d'athlètes par AS admis au départ : illimité
Nombre d'athlètes comptant au classement : 4

Chaque course donnera lieu à deux classements distincts avec attribution du titre de champion de France :

- Individuel
- Par équipe
- Mixte : sur les 2 meilleures filles et 2 meilleurs garçons par addition de points

Coupe de France de Relais Mixte :

Mise en place d'une Coupe de France de Relais Cross mixte sur une distance de 4 x 1000m (environ) avec 2 filles et 2 garçons de la même AS. Les participants du relais ne seront pas autorisés à participer aux 2 courses précédentes. Qualification de 2 relais maximum par site de Ligue.

3 - DATE DE RETOUR DES RÉSULTATS RÉGIONAUX

Date limite : vendredi 26 novembre 2021 à 12h

Sur le site FF Sport U

Diffusion de la liste par la DN : mardi 30 novembre 2021

Date limite de confirmation obligatoire de participation : vendredi 03 décembre 2021 à 12h

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Chaque Ligue et/ou sites et/ou conférence mettra en place au moins une compétition destinée à désigner ses représentants aux championnats de France (individuels, par équipes et relais).

Pour participer aux épreuves régionales universitaires, chaque AS devra fournir avant le départ la liste de ses engagés.

Les résultats des courses seront établis en faisant apparaître :

- le classement individuel avec les temps réalisés ;
- le classement par équipe au moins jusqu'à la 6^e équipe classée.

5 - QUALIFICATIONS POUR LE CFU

- Automatiques

Les **10** premières équipes des championnats d'académie et les **10** premiers du classement individuel n'appartenant pas à une équipe. Pour la région Ile-de-France les **18** premières équipes et les **15** premiers (hors équipes) du classement individuel. Qualification de 2 relais maximum par site de Ligue.

- Supplémentaires

Les demandes de qualification supplémentaire proposées par les commissions mixtes régionales seront généralement acceptées. Pour les relais, elles seront acceptées en fonction des déflections.

Une AS peut avoir au maximum trois équipes présentes et classées au CFU.

En filles les 3 premières de l'équipe constituent l'équipe 1, les 3 suivantes l'équipe 2, etc.

En garçons les 4 premiers de l'équipe constituent l'équipe 1, les 4 suivants l'équipe 2, etc.

Une seule équipe par AS pourra avoir accès au podium.

Toutes les demandes de qualification doivent passer par les Ligues ou les sites (académies). Pas de licence isolée dans les équipes.

6 - RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE

Se référer au règlement intérieur FF Sport U

ATHLETISME HORS STADE - 10 KM

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnats de France Universitaire du 10 km

Dimanche 15 mai 2022

Le Havre

A l'occasion des « 10 bornes du Havre »

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

À l'issue du CFU sont attribués les titres de :

- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Jeunes Filles
- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Jeunes Gens
- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Équipes

Un classement universitaire fille et un classement universitaire garçons sont établis. Sur la base de ce classement et par addition des places, un classement par équipe sera réalisé.

Une équipe est composée de 4 athlètes de la même A.S, la mixité est obligatoire. À l'engagement le nombre est illimité en jeunes filles et jeunes gens. Le classement par équipe se fera par addition des 4 meilleures places réalisées dans les deux classements universitaires, l'équipe ainsi formée est obligatoirement mixte. Une AS peut avoir plusieurs équipes classées. Les 4 premiers de l'équipe constituent l'équipe 1, les 4 suivants l'équipe 2. Une seule équipe par AS pourra avoir accès au podium.

Un calendrier des épreuves fédérales FFA dans les régions sera établi et diffusé dans les antennes de Ligues du Sport U. Ces épreuves recevront les licenciés FF Sport U et les classeront comme tels.

3 - DATE DE RETOUR DES RÉSULTATS RÉGIONAUX

Date limite : vendredi 22 avril 2022 à 12h

Sur le site FF Sport U

Diffusion de la liste par la DN : mercredi 27 avril 2022

Date limite de confirmation obligatoire de participation : vendredi 04 mai 2022 à 12h

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Il n'y a pas de limite de temps de qualification pour le CFU de 10 kms, ni de frais d'engagement, dans la limite des 150 premiers inscrits, passé cet effectif l'engagement sera compris entre 10 et 15€. Toutes les demandes de qualification pour les deux épreuves du CFU demandées par les AS ou les athlètes via les Ligues du Sport'U seront acceptées. Elles seront transmises par le biais d'une fiche sur le site sport-u.com, championnat de France, sports individuels, elle sera retournée à la Ligue de Normandie du Sport Universitaire (Site de Rouen).

Les demandes d'engagement après délai pourront être prises en compte en contactant directement la Ligue de Normandie du Sport Universitaire (Site de Rouen). ATTENTION ! Ces engagements seront facturés 15 euros.

Tous les engagements seront acceptés, mais ils doivent passer par les Ligues ou sites FF Sport U.

ATHLETISME HORS STADE - TRAIL

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnats de France Universitaire du Trail

Samedi 16 avril 2022
Moutier Haute Pierre (Besançon)
A l'occasion des « Trail N Loue »

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

À l'issue du CFU sont attribués les titres de :

- Champion de France Universitaire du Trail - Catégorie Jeunes Filles
- Champion de France Universitaire du Trail - Catégorie Jeunes Gens
- Champion de France Universitaire du Trail - Catégorie Équipes

Un classement universitaire fille et un classement universitaire garçons sont établis. Sur la base de ce classement et par addition des places, un classement par équipe sera réalisé. Un podium récompensera les 3 premiers individuels jeunes filles et jeunes gens. Un classement par équipe récompensera les 3 premières équipes.

Le championnat de France de Trail est une course commune entre jeunes filles et garçons.

Distance : 18 kms - dénivelé : 800 m

Une équipe est composée de 3 athlètes de la même A.S, la mixité est obligatoire. À l'engagement le nombre est illimité en jeunes filles et jeunes gens. Le classement par équipe se fera par addition des 3 meilleures places réalisées dans les deux classements universitaires, l'équipe ainsi formée est obligatoirement mixte. Une AS peut avoir plusieurs équipes classées. Les 3 premiers de l'équipe constituent l'équipe 1, les 3 suivants l'équipe 2. Une seule équipe par AS pourra avoir accès au podium.

Pour l'édition 2022, l'équipe de l'organisation du championnat de France universitaire de Trail 2022 souhaite, comme les années précédentes, mettre en avant le côté culturel et convivial de cette compétition. Ainsi des animations et découvertes seront proposées durant le week-end.

3 - INSCRIPTIONS

Il n'y a pas de frais d'engagement pour ce championnat. Toutes les demandes de qualification pour le championnat de France universitaire de Trail, réalisées par les A.S. ou les athlètes via les Ligues seront acceptées, **avant le vendredi 01 avril 2022**. Elles seront transmises par le biais de la fiche sur le site sport-u.com, championnat de France, sports individuels, et seront retournées à la Ligue Bourgogne Franche Comté, site de Besançon.

Date limite d'inscription : vendredi 01 avril 2022 à 12h

Inscriptions par le site FF Sport U

Diffusion de la liste par la DN : lundi 04 avril 2022

Date limite de confirmation obligatoire de participation : mardi 12 avril à 12h

ATHLETISME SUR PISTE - INDOOR

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnats de France Universitaire d'Athlétisme INDOOR

**Jeudi 27 janvier 2022
Miramas**

Championnats de France Universitaire d'Athlétisme Lancers Longs

**Jeudi 27 janvier 2022
Salon de Provence**

Les deux championnats suivants sont qualificatifs pour les championnats de France FFA Elites, Nationaux, Juniors, et Espoirs.

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

FORMULE INDIVIDUEL :

Programme des épreuves du championnat de France individuel

Masculin : 60, 200, 400, 800, 1 500, 60 m haies, 4H indoor, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque*, Javelot*, Marteau*

Féminin : 60, 200, 400, 800, 1 500, 60 m haies, 4H indoor, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque*, Javelot*, Marteau*

Relais mixte : relais mixte 5 x 1 tour de piste avec deux jeunes filles en premiers relais.

** Si ces épreuves ne sont pas organisées lors des épreuves sélectives, la commission mixte régionale prendra en compte les performances réalisées en compétition officielle FFA au cours de la présente saison hivernale. Si localement, aucune épreuve FFA n'a encore eu lieu au moment de la sélection, les athlètes pourront faire valoir une performance de la saison estivale N-1.*

Règles du 5X200 : 3 premiers virages en couloir, donc passage de relais entre 1 et 2 dans son couloir respectif. Passage 2 à 3, 3 à 4, 4 à 5 dans une zone de 20m (10m

avant l'arrivée et 10m après l'arrivée) Les athlètes se placent dans l'ordre du passage à l'attaque du dernier virage.

Nombre maximal de qualifiés par épreuves

Cette saison, pour des raisons pratiques d'organisation liées au retour d'une compétition sur 1 journée, la CMN a décidé de fixer un nombre maximal de qualifiés par épreuves. Il n'y a plus de quotas par site.

Attention donc, les listes d'athlètes remontées par les CMR doivent s'entendre **comme des listes d'athlètes qualifiables et non qualifiés** (cf. 3-Système de qualification). Ces propositions d'athlètes faites par les CMR seront étudiées par la CMN qui, en fonction du nombre maximal d'athlètes par épreuves, publiera 2 listes d'athlètes qualifiables (prioritaire et complémentaire) au plus tard le mardi 11 janvier 2022.

| Épreuve F/H | Nb qualifiés* |
|-------------|---------------|
| 60 | 48 |
| 60H | 48 |
| 200 | 25 |
| 400 | 24 |
| 400H | 24 |
| 800 | 24 |
| 1500 | 24 |
| Perche | 16 |
| Hauteur | 16 |
| Longueur | 16 |
| Triple | 16 |
| Poids | 16 |

*Le nombre de qualifiés pourraient évoluer selon la disposition de l'espace de compétition.

Ces limites sont les mêmes pour les masculins et les féminines. Il faut donc comprendre par exemple : 60m : max 48 hommes et 48 femmes.

Il n'y a pas de nombre maximal pour les Lancers Longs.

3 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Date limite de retour des listes de qualifiables : vendredi 07 janvier 2022 à 12h
Sur le site FF Sport U

Diffusion de la liste par la DN : mardi 11 janvier 2022

Date de confirmation obligatoire de participation : mercredi 12 janvier à minuit

Listes prioritaires et complémentaire

Cette année, deux listes d'athlètes qualifiables seront publiées le mardi 11 janvier 2022.

Une liste dite « **prioritaire** », correspondant aux athlètes prioritairement retenus au regard du nombre maximal d'athlètes/épreuve, et une liste dite « **complémentaire** », qui permettra, par repêchage, de compléter la liste « prioritaire » en cas de désistements afin d'atteindre le nombre maximal de qualifiés.

Les responsables d'AS ou de Sites devront confirmer la participation de leurs athlètes sur ces listes avant **le mercredi 12 janvier à 23h59**.

La liste définitive sera publiée le jeudi 13 janvier à 15h.

4 - FORMULE PAR ÉQUIPE

Les formules par équipes qui suivent sont ouvertes aux étudiants d'une même association sportive. Les 2 premiers caractères du numéro de licence sont identiques pour tous. Pas de licence extérieure

Une AS peut engager 2 équipes par challenge des spécialités. Celles-ci seront composées d'athlètes distincts. Une seule équipe par AS est autorisée dans le challenge promotionnel.

Les 3 premières équipes de chaque challenge accéderont au podium des championnats de France.

Challenge des spécialités :

Selon le programme proposé ci-dessous, l'objectif sera de regrouper des athlètes de la même AS autour d'épreuves d'une spécialité de l'athlétisme, en additionnant les 3 meilleures performances de 3 athlètes différents reportées sur une table de cotation.

| | Spécialités | | | |
|-----------------------|--------------------------|------------------------------------|---|---------------------------------------|
| | Vitesse | Course | Sauts | Lancers |
| Épreuves du challenge | 60m, 200m et 60 haies | 400m, 800m, 1500m, 4H indoor | Longueur, Triple-saut, Perche, Hauteur | Poids, Javelot, Disque, Marteau |

| | |
|---------------------------------|--|
| Composition | 3 athlètes issus de la même AS, la mixité est possible. Pas de licence extérieure |
| Engagement | Tous les athlètes de l'AS engagés dans des épreuves du CFU peuvent être pris en compte dans un challenge sans engagement préalable. |
| Participation | Un même athlète peut être engagé dans 2 challenges différents. |
| Calcul du challenge | Pour chaque challenge on retient les 3 meilleures performances réalisées par 3 athlètes différents de l'AS dans au moins 2 épreuves différentes de la spécialité. Ces 3 perfs sont converties en points sur une table de cotation sur 50 pts puis additionnées. Dès l'affichage des résultats, la fiche du challenge doit être renseignée par un responsable de l'AS et ramené à l'accueil dans les meilleurs délais. |
| Cotation | Pour une performance située entre 2 cotes, c'est la cote inférieure qui est retenue. Toute participation vaut 1 point, même en cas d'élimination. |
| En cas d'égalité | L'équipe qui aura la meilleure cotation sera classée devant ; si l'égalité persiste c'est la deuxième cote plus élevée qui départagera les challenges ex aequo, etc. |
| Limites de qualification | Chaque AS peut rendre deux fiches de challenges dans une même spécialité, ils seront composés d'athlètes distincts hiérarchisés dans l'ordre des performances. |

Challenge promotionnel

Ce challenge est créé pour favoriser et dynamiser la présence de débutants dans les groupes d'entraînement.

| | |
|---------------------------------|---|
| Composition du Challenge | 4 athlètes issus de la même AS, la mixité est possible, dont 2 athlètes non licenciés FFA à N-1 ou avant . Toutes épreuves confondues. Pas de licence extérieure |
| Engagement | L'engagement de l'équipe doit se faire au moment de la demande de qualification des athlètes au CFU via la fiche équipe, notamment afin de justifier les demandes de QC . Des modifications seront possibles sur place. <i>Les Fiches d'inscription sont disponibles sur le site sport-u.com</i> |
| Participation | Un même athlète peut aussi être engagé dans 1 challenge des spécialités et dans un challenge promotionnel. |
| Calcul du challenge | Pour chaque challenge on retient les 4 meilleures performances réalisées par 4 athlètes différents de l'AS dans au moins 3 épreuves différentes. Ces 4 perfs sont converties en points sur une table de cotation sur 50 pts puis additionnées. |
| Cotation | Pour une performance située entre 2 cotes, c'est la cote inférieure qui est retenue. Toute participation vaut 1 point, même en cas d'élimination. |
| En cas d'égalité | L'équipe qui aura la meilleure cotation sera classée devant ; si l'égalité persiste c'est la deuxième cote plus élevée qui départagera les challenges ex aequo, etc. |
| Limites de qualification | Chaque AS ne peut rendre qu'une fiche de challenge promotionnel |

Challenge Multi Indoor

Le challenge « multi » est proposé sur le CFU indoor. Le classement est réalisé par l'addition des points obtenus par l'AS dans 2 challenges de spécialités différents et l'addition des points du relais 5 x 1 tour.

Attribution des points pour le relais 5 x 1 tour :

Les points sont répartis entre les équipes qui peuvent prétendre au challenge Multi : présence de 2 challenges et engagement d'un relais.

20 points à l'équipe qui réalise le meilleur temps, 15 points au second chrono, 11 au 3^{ème}, puis 9,7,5,3,2,1 pts. Toute participation au relais vaudra 1 point.

En cas d'égalité c'est l'AS qui a le challenge le plus élevé qui l'emporte. La remise d'une coupe pour ce challenge « multi » est laissée à l'appréciation de l'organisateur du CFU en accord avec ses partenaires.

Bonus « juge »

Les AS sont invitées, pour le bon déroulement des épreuves, à fournir des juges (formés ou non) afin d'officier sur la compétition. Dans le but de valoriser ces engagements, les équipes classées dans les différents challenges se verront attribuer des points supplémentaires lorsqu'elles fourniront un juge (limité à 1 juge par équipe) : 4pts supplémentaires pour un juge non formé, 6 pts supplémentaires pour un juge formé. La liste des juges (avec leur niveau de formation) sera à adresser au site de Ligue organisateur au moins 1 semaine avant la compétition. Le fléchage de l'équipe à bonifier se fera par le responsable de l'AS le jour de la compétition sur la « fiche challenge ».

Les juges seront sous la tutelle du juge arbitre et du chef de concours, le temps passé à officier sera à considérer comme un temps de formation pratique.

5 - MINIMA DE QUALIFICATION INDOOR

Les temps sont électriques.

| | FEMININ | | MASCULIN | |
|---|---------|----------|----------|----------|
| | DIRECT | EVENTUEL | DIRECT | EVENTUEL |
| 60 | 7"74 | 8"30 | 6"93 | 7"20 |
| 200 | 24"95 | 27"40 | 21"75 | 22"91 |
| 400 | 57"29 | 63"55 | 49"24 | 51"41 |
| 800 | 2'14"18 | 2'30"01 | 1'54"32 | 1'59"01 |
| 1 500 | 4'51"20 | 5'15"00 | 3'59"69 | 4'12"01 |
| 60 M Haies | 8"93 | 9"70 | 8"29 | 9"15 |
| 4 H indoor* | 70"14 | 76"01 | 58"14 | 61"01 |
| Hauteur | 1 m 72 | 1 m 55 | 2 m 06 | 1 m 95 |
| Perche | 3 m 80 | 3 m 50 | 5 m 00 | 4 m 70 |
| Longueur | 5 m 78 | 5 m 20 | 7 m 10 | 6 m 60 |
| Triple-Saut | 12 m 26 | 10 m 80 | 14 m 70 | 13 m 50 |
| Poids | 12 m 56 | 10 m 00 | 13 m 75 | 11 m 00 |
| Disque | 40 m 00 | 32m 00 | 45 m 00 | 37 m 00 |
| Javelot | 44 m 00 | 34 m 00 | 58 m 00 | 48 m 00 |
| Marteau | 48 m 00 | 38 m 00 | 53 m 00 | 44 m 00 |
| <i>*équivalence 400m haies extérieur*</i> | 68"14 | 74"01 | 56"14 | 59"01 |

* En cas d'absence d'épreuve sélective de site (académie) sur 4H indoor, l'A.S. pourra faire valoir un temps officiel réalisé sur un 400 m haies en extérieur au cours de la saison estivale 2020/2021. Les équivalences chronométriques sont ci-dessus

Qualification pour le relais 5x1 tour de piste

Le relais est engagé hors quotas et il n'y a pas de minima.

Les athlètes sélectionnés pour le relais ne seront pas reversés vers les épreuves individuelles correspondantes s'ils n'ont pas été engagés par le site dans les délais. Des engagements d'équipes de relais seront possibles sur place.

ATHLETISME ESTIVAL

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnats de France Universitaire d'Athlétisme ESTIVAL

Samedi 28 et dimanche 29 mai 2022 (Dates à confirmer)

Cergy

Les championnats suivants sont qualificatifs pour les championnats de France FFA Elites, Nationaux, Juniors, et Espoirs.

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET RELAIS :

Masculin : 100, 200, 400, 800, 1 500, 5 000, 5 000 marche*, 110 m haies, 400 m haies, 3 000 m steeple*, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque, Marteau, Javelot, 4x100, 3x1000, relais américain.

Féminin : 100, 200, 400, 800, 1 500, 3 000, 3 000 marche*, 100 m haies, 400 m haies, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque, Marteau, Javelot, 4x100, 3x1000, relais américain.

* Si ces épreuves ne sont pas organisées lors des épreuves sélectives, la commission mixte prendra en compte les performances réalisées en compétition officielle FFA au cours de la présente saison estivale 2022.

RELAIS AMÉRICAIN JF & JG :

- 300 + 500 + 100 + 200 + 400 (5 athlètes par équipes d'A.S)

Les transmissions se font dans une zone de 20 mètres (pas de zone d'élan)

FORMULE ÉPREUVES COMBINÉES :

Le CFU Epreuves Combinées est remplacé cette saison par un quadrathlon proposé lors du CFU Estival. Ce quadrathlon permettra d'attribuer les titres de champion et championne de France Universitaire d'Epreuves Combinées. Les athlètes devront s'engager sur une course, un saut et un lancer respectivement présent dans le programme du décathlon pour les jeunes gens ou de l'heptathlon pour les jeunes filles. A ces épreuves s'ajoutera un 1000m. **L'engagement s'effectuera via une fiche spéciale qui devra être renvoyé au missionné national selon les mêmes délais que pour l'engagement au CFU Estival.** Un classement sera établi à la fin de ces 4 épreuves par addition des 4 performances via la table de cotation FFSU sur 50 pts. Si le 1000m est exclusivement réservé aux participants des épreuves combinées, les autres épreuves se dérouleront lors des épreuves du CFU Estival et les athlètes seront reversés dans les concours individuels. Un athlète participant au combiné pourra donc, s'il le peut et le souhaite, effectuer les 6 essais d'un concours. Il pourra également prétendre au titre de champion de France sur les 3 premières épreuves de son quadrathlon. Attention aux incompatibilités horaires dans le choix des épreuves. *Les fiches d'inscriptions sont disponibles sur le site sport-u.com.*

3 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Date limite de retour des listes de qualifiables : Vendredi 06 mai 2022 à 12h

Dates à confirmer - Sur le site FF Sport U

Diffusion de la liste des qualifiables par la DN : mardi 10 mai 2022 - *Dates à confirmer*

Date de confirmation obligatoire de participation : mercredi 11 mai 2022 à 23h59
- Dates à confirmer

Diffusion de la liste définitive des qualifiés le jeudi 12 mai 2022 - *Dates à confirmer*

4 - QUOTAS

| | Vitesse | Haies | 1/2 fond Marche | Sauts | Lancers | TOTAL Qualifiables |
|-------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|---|---------------------------------------|-----------------------|
| | 100 200 400 | 100 110 400 | 800 1500 3000 5000 | Longueur Hauteur Triple S Perche | Javelot Poids Disque Marteau | |
| AIX-MARSEILLE | 8 | 6 | 6 | 4 | 4 | 28 |
| AMIENS | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 |
| BESANCON | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 |
| BORDEAUX | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 |
| CAEN | 4 | 8 | 8 | 4 | 4 | 28 |
| CLERMONT-FERRAND | 8 | 8 | 8 | 10 | 10 | 44 |
| CRETEIL | 15 | 15 | 12 | 12 | 12 | 66 |
| CORSE | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 10 |
| DIJON | 10 | 8 | 12 | 10 | 8 | 48 |
| GRENOBLE | 15 | 15 | 15 | 12 | 12 | 69 |
| LILLE | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 60 |
| LIMOGES | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 30 |
| LYON | 24 | 14 | 20 | 16 | 16 | 90 |
| MONTPELLIER | 8 | 8 | 4 | 4 | 4 | 28 |
| NANCY-METZ | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 30 |
| NANTES | 4 | 4 | 4 | 8 | 8 | 28 |
| NICE | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 |
| ORLEANS | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 60 |
| PARIS | 10 | 10 | 8 | 8 | 8 | 44 |
| POITIERS | 20 | 16 | 16 | 16 | 16 | 84 |
| REIMS | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 |
| RENNES | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 |
| ROUEN | 8 | 8 | 12 | 8 | 8 | 44 |
| STRASBOURG | 8 | 4 | 4 | 6 | 6 | 28 |
| TOULOUSE | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 60 |
| VERSAILLES | 10 | 10 | 12 | 8 | 8 | 48 |
| TOTAL | 238 | 220 | 227 | 212 | 210 | 1107 |

En accord avec le missionné national, le site organisateur peut aller au-delà de son quota d'athlètes.

5 - MINIMA DE QUALIFICATION - ESTIVAL

| | FÉMININ | | MASCULIN | |
|-------------------------|----------|----------|----------|----------|
| | DIRECT | EVENTUEL | DIRECT | EVENTUEL |
| 100 | 12"31 | 13"21 | 10"95 | 11"26 |
| 200 | 25"50 | 27"81 | 22"01 | 23"01 |
| 400 | 59"03 | 63"86 | 49"01 | 51"51 |
| 800 | 2'18"65 | 2'28"01 | 1'54"01 | 1'59"75 |
| 1 500 | 4'50"01 | 5'20"01 | 3'56"01 | 4'12"01 |
| 3 000 | 11'00"01 | 12'30"01 | | |
| 5 000 | | | 15'00"01 | 17'30"01 |
| 100 M. haies | 14"99 | 17"31 | - | - |
| 110 M. haies | - | - | 14"50 | 16"25 |
| 400 M. haies | 63"51 | 72"01 | 54"01 | 58"25 |
| 3 000 M. Steeple | - | - | 9'30"01 | 10'30"01 |
| Marche | - | - | - | - |
| Hauteur | 1 m 65 | 1 m 52 | 2 m 02 | 1 m 92 |
| Longueur | 5 m 65 | 5 m 30 | 7 m 10 | 6 m 60 |
| Perche | 3 m 80 | 3 m 40 | 5 m 00 | 4 m 50 |
| Triple-saut | 11 m 60 | 10 m 76 | 14 m 00 | 13 m 00 |
| Poids | 12 m 00 | 10 m 00 | 14 m 70 | 12 m 00 |
| Disque | 40 m 00 | 32 m 00 | 45 m 00 | 37 m 00 |
| Javelot | 44 m 00 | 34 m 00 | 58 m 00 | 48 m 00 |
| Marteau | 48 m 00 | 38 m 00 | 53 m 00 | 40 m 00 |

Qualification pour les relais 4 x 100 m, 3 x 1000 m et relais américain

Tous les relais sont engagés hors quotas et il n'y a pas de minima.

Les athlètes sélectionnés pour les relais ne seront pas reversés vers les épreuves individuelles correspondantes si ces mêmes athlètes n'ont pas été engagés par la Ligue ou le site (académie) dans les délais. Des engagements d'équipes de relais sur place seront possibles.

6 - EQUIPE ATHLETISME UNIVERSITAIRE (E.A.U)

Principe de l'Equipe Athlé Universitaire (E.A.U)

L'équipe doit réaliser :

- Au minimum 8 performances, maximum 10, dans au moins 6 épreuves différentes du programme de l'estival + 1 relais au choix
- Parmi tout le registre de l'estival, 6 épreuves reçoivent un bonus de 4 pts : 800 F, 3000 F, Javelot F, Disque H, Hauteur H, Poids H

Exemple : Disque G : 27.26 m rapporte 23 pts au lieu des 19 pts de la table de cotation.

| | |
|-----------------------------------|---|
| Composition | 5 athlètes minimum. Mixité possible. Autorisation d'une licence extérieure ou individuelle (académique) maximum par équipe. |
| Engagement | Engagement des équipes (Athlètes/épreuves) obligatoire et définitif à l'accueil avant le début de la compétition (cf. formulaire engagement E.A.U). |
| Participation | Chaque athlète peut être comptabilisé dans 2 épreuves et le relais. |
| Restriction | Au maximum 3 athlètes du même sexe peuvent prendre part à une même épreuve. |
| Calcul de l'E.A.U | L'AS s'engage avant le début de la compétition sur toutes les participations qu'elle souhaite voir comptabiliser dans l'E.A.U.(max 10) Le calcul des points (cf. table de cotation sur 50) se fera par l'addition des 8 meilleures cotes réalisées dans obligatoirement au minimum 6 épreuves différentes + le relais (donc 9 cotes au total) |
| Cotation | Pour une performance située entre 2 cotes, c'est la cote inférieure qui est retenue. Toute participation vaut 1 point, même en cas d'élimination. |
| En cas d'égalité de points | L'équipe qui aura la meilleure cotation sera classée devant, si l'égalité persiste c'est la cotation la plus élevée qui départagera le équipes ex aequo, etc. |

Lors du CFU

Lors de l'accueil le jour du CFU et avant le début de la première épreuve, l'AS déposera une fiche d'équipe avec au maximum 10 engagements nominatifs dans 6 épreuves différentes (au minimum). Ces choix sont définitifs quelles que soient les performances réalisées ensuite. L'organisateur suivra et affichera régulièrement le classement de ces épreuves, chacun pourra donc suivre l'évolution du classement. Si une épreuve comporte plusieurs tours, c'est la meilleure performance qui sera retenue.

Récompenses

Les 3 meilleurs totaux toutes filières confondues accéderont au podium du championnat de France Équipe Athlé Universitaire.

Bonus « juge »

Les AS sont invitées, pour le bon déroulement des épreuves, à fournir des juges (formés ou non) afin d'officier sur la compétition. Dans le but de valoriser ces engagements, les équipes classées dans les différents challenges se verront attribuer des points supplémentaires lorsqu'elles fourniront un juge (limité à 1 juge par équipe) : 15pts supplémentaires pour un juge non formé, 20 pts supplémentaires pour un juge formé. La liste des juges (avec leur niveau de formation) sera à adresser au site de Ligue organisateur au moins 1 semaine avant la compétition. Le fléchage de l'équipe à bonifier se fera par le responsable de l'AS le jour de la compétition sur la fiche d'engagement E.A.U

Les juges seront sous la tutelle du juge arbitre et du chef de concours, le temps passé à officier sera à considérer comme un temps de formation pratique.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Épreuves sélectives

Partout, où la chose est possible, l'organisation d'épreuves de Conférence, de Ligue ou de site (académie) est souhaitée. Les étudiants devront impérativement y participer. Ces rencontres permettront de dégager, sous la responsabilité du directeur FF Sport U de site, les possibles représentants de l'académie aux championnats de France.

Montées de barre

Le tableau de hauteur de barres ci-dessous doit être respecté impérativement dans toutes les compétitions qualificatives.

Les performances intermédiaires présentées lors de la commission de sélection seront ramenées à la performance inférieure prévue.

Hauteur JF : ...-143-146-149-152 -155 -158-160-162 puis de 2 en 2 cm

Hauteur JG : ...-183-186-189-192-195-198-200-202 puis de 2 en 2 cm

Perche JF : ...-300-310-320-330-340-350-360-365-370 puis de 5 en 5 cm

Perche JG : ...440-450-460-470-480-490-495-500 puis de 5 en 5

Qualification aux CFU d'Athlétisme

Chaque site (académie) dispose de QUOTAS de participation.

Les sites et leurs commissions mixtes sont maîtres de leur sélection et de la liste d'athlètes qualifiables aux 2 championnats de France d'athlétisme Indoor et Lancers Longs et Estival.

Chaque site (académie) établit et transmet sa liste de qualifiables à la direction nationale en tenant compte du quota de participation par spécialité attribué par la CMN, tout en respectant les minimas figurant dans les tableaux ci-dessus et selon les règles suivantes :

Modalités de sélection des athlètes pour le CFU

Les commissions retiendront les athlètes en fonction des 3 cas de figure suivants pris dans l'ordre, en attribuant à l'athlète soit :

- **Une Qualification Directe (QD) :**

Deux cas de figure :

- Avoir réalisé une performance au moins du minimum direct (QD) lors des championnats FF Sport U organisés au sein des Ligues ou des sites.
- En cas d'absence d'organisation de compétition locale par la FF Sport U, l'athlète aura réalisé le minima direct lors d'une compétition organisée par la FFA datant de moins de 3 mois. L'athlète fournira les éléments justifiant de sa performance auprès du site FF Sport U qui procèdera le cas échéant à sa qualification.

- **Une Qualification Eventuelle (QEV) :**

- La CMR en fonction de ses quotas et suivant le nombre de QD accordées, procédera ou non à un complément de demandes de qualifications, elle retiendra :
- En priorité les athlètes dont la performance **réalisée lors des championnats de Ligue ou de site (académie)** se situe entre le minima direct (QD) et le minima éventuel (QEV).
- Dans un second temps, elle étudiera, en cas d'absence de compétition organisée par la FF Sport U, le cas des athlètes ayant réalisés, **lors d'une compétition FFA**, une performance datant de moins de 3 mois et se situant entre la QD et la QEV

- **Une Qualification Complémentaire par équipe (QC) :**

Une fois établie la liste des athlètes qualifiables au CFU soit en QD soit en QEV, les AS feront le bilan et pourront demander à la CMR un complément d'effectif afin d'avoir des challenges de spécialités ou des E.A.U. classées lors du CFU. Si l'académie dispose encore de quotas, des demandes de qualifications complémentaires (QC) pourront être faites, elles feront l'objet d'une négociation interne. La liste établie pourra comprendre des athlètes hors minima de quelques dixièmes de seconde pour les courses de 60m et de 100m, quelques secondes pour les autres courses, pour les concours à quelques centimètres en longueur, hauteur et poids et quelques dizaines de centimètres pour la perche, le triple saut et les autres lancers.

À partir du moment où la commission demande des QC, elle devra fournir au missionné national la (les) fiche(s) prévisionnelle(s) de composition d'équipe sur la ou lesquelles figurent les athlètes en demande de QC. Sans ce document, les demandes de QC seront systématiquement refusées.

- **Une Qualifications Exceptionnelles (QE)**

Dans le cas où, pour une raison valablement justifiée (examen, blessure, cas de force majeur), l'athlète ne peut participer au championnat FF Sport U organisé par la Ligue ou le Site, il pourra faire valoir une performance FFA réalisée au cours de l'année N-1. Les demandes de QE seront formulées selon les règles émises, établies sur l'imprimé spécifique et **validées obligatoirement par le directeur de site de la FF Sport U**. La performance de référence devra alors permettre à l'athlète de figurer dans les **8 meilleurs qualifiés**.

Il n'y a pas de limitation dans le nombre d'épreuves qu'un étudiant peut disputer, cependant la participation à plusieurs épreuves utilise autant de quota. La CMR dans sa sélection devra s'interroger dans le cas de sélections multiples de certains athlètes, qu'elles sont leurs réelles intentions de participation, et ceci avant l'envoi du listing des qualifiables à la Direction Nationale.

Lors du CFU, seuls les remplacements épreuve pour épreuve seront autorisés en cas d'absence d'un athlète.

MODALITÉS DE REMONTÉE DES LISTES DE QUALIFIABLES À LA DN

La liste des **qualifiables** du site sera saisie dans les délais impartis via le serveur d'inscription en ligne, ceci en prenant le plus grand soin, notamment dans la saisie des performances : pas de virgules, d'apostrophe, etc.

Les performances sont saisies jusqu'au centième de seconde.

Exemple : au 800m 2mn 12 secondes et 31 centièmes est enregistré ainsi : 21231 - en saut en hauteur : 2m06 sera noté 206.

Aucun athlète ne sera qualifiable sans performance et correctement renseignée.

La Direction Nationale prendra acte des qualifiables de chaque site (académie) et établira, en fonction des performances réalisées et en respectant le nombre maximal de qualifiés par épreuve (pour l'indoor) ou les quotas (estival), les listes des athlètes potentiellement retenus pour le CFU. Ces listes seront alors publiées et les responsables d'AS devront confirmer les participations de leurs athlètes. Une fois le délai de confirmation passé, une liste de qualifiés définitive sera publiée et affichée sur le site.

Invitations :

La FF Sport U se réserve le droit d'inviter un certain nombre d'athlètes non étudiants, sur demande formulée de la part de la DTN de la FFA ou du Président du Club de provenance de l'athlète. Toutefois, ces invitations resteront exceptionnelles et ne viendront en aucun cas interférer ou minorer le nombre d'étudiants qualifiés. L'accord est donné par le missionné national selon les mêmes principes et traitement d'une QE

Sur les courses, si plus de deux invités non FFSU sont qualifiés en finale sur une piste ne comportant que 6 couloirs, alors ils courront en finale B. En concours, si des invités sont dans les 8 à l'issue des 3 premiers essais, alors ils se rajouteront aux 8 meilleurs universitaires pour les 3 essais supplémentaires.

Forfaits :

Tout étudiant qualifié à un CFU et ne se présentant pas le jour de la compétition sans en avoir averti (au plus tard la veille de la compétition) son site de Ligue du Sport Universitaire, qui transmettra dans les plus brefs délais au missionné national, sera interdit de participation lors des prochains championnats de France Universitaire.

Listes de Haut Niveau :

Les athlètes figurant sur les listes ministérielles de la saison en cours peuvent demander à participer directement aux championnats de France en demandant une qualification exceptionnelle écrite. Ces athlètes en QE seront comptabilisés dans le nombre maximal de participants prévu par épreuves (indoor) ou dans les quotas du site demandeur (estival).

REGLEMENT SPORTIF

Participation à plusieurs épreuves individuelles

Il n'y a pas de limitation dans le nombre d'épreuves qu'un étudiant peut disputer. Cependant, afin de respecter ses quotas, la commission de sélection régionale doit savoir qu'un athlète qualifiable dans plusieurs épreuves utilise autant de quotas. En cas de multi sélections incompatibles avec les horaires de la compétition, l'athlète fera ses choix lors de l'accueil du CFU.

Formation des juges et livret CUA

Depuis le mois de novembre 2019, un livret « juge universitaire » est disponible dans chaque site de la FF Sport U. Ce livret détaillé suivra l'étudiant au long de son cursus

et lui permettra, sous condition, de valider les niveaux 1, 2 et 3 du CUA. Les étudiants reçus au CUA3 seront alors considérés comme « juges formés » dans l'attribution du « bonus juge » dans les formules par équipes.

RECORD DE L'HEURE SUR PISTE

Composition des équipes :

Les équipes sont composées de jeunes gens, de jeunes filles ou mixte d'une même AS. Il est nécessaire d'avoir 15 athlètes minimum par équipe et 25 athlètes maximum. À condition d'être de la même académie, trois licenciés extérieurs (ou individuels) maximum par équipe sont autorisés à prendre part à ce record de l'heure lorsque leur A.S. n'a pas la possibilité de faire une équipe.

1 juge par équipe.

Le juge est OBLIGATOIRE pour inscrire l'équipe, il aidera à l'organisation de la course.

Règlement :

Parcourir en équipe la plus grande distance par fraction de 400 m minimum sur la piste (sauf pour le premier parcours qui est obligatoirement de 800 m) pendant 1 HEURE. (800 m + n x 400 m + X m)

Record à battre :

- Universitaire Masculin : 25 kms 650 : Faculté des Sciences du Sport de Lille 2 (1997)
- Universitaire Féminin : 20 Kms 111 : STAPS Nancy (2019)
- Écoles Masculin : 23 Kms 358 : INSA Strasbourg (2012)

A la 59ème minute, un coup de pistolet indiquera aux concurrents qu'ils entrent dans la dernière minute de course. A la 60ème minute, un coup de pistolet marquera la fin de l'épreuve. À l'issue de l'heure, les concurrents resteront sur place afin de permettre l'enregistrement des distances couvertes. La zone obligatoire de transmission des relais sera délimitée.

Période réglementaire

Pour être validé le record de l'heure devra avoir lieu **entre le 1er octobre 2021 et le 30 mai 2022**. C'est le Site de la FF Sport U qui validera les performances réalisées.

Classement : Jeunes Gens : Universitaires et Grandes Ecoles
 Jeunes Filles : Universitaires et Grandes Ecoles

Les équipes mixtes universitaires et Grandes Écoles seront classées avec les équipes Jeunes Gens.

PROGRAMME INTERNATIONAL

FISU : Les Jeux Mondiaux Universitaires se dérouleront à Chengdu (Chine) du 26 juin au 7 juillet 2022. Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.

Sous réserve d'accord entre la FFA et la FFSU, une équipe de France Universitaire sera constituée. Le cas échéant, l'ensemble des modalités de qualification (minimas et conditions d'éligibilités), vous sera communiqué ultérieurement sur ce même document.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com / 01 58 68 22 75

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Bertrand GAUTIER

bgautier@sport-u.com

Directeurs régionaux, missionnés nationaux

- Athlétisme sur piste Yann LANCE : ylance@sport-u.com
- Courses hors Stade Jean-Jacques RENIER : jjrenier@sport-u.com

Chargée de missions SPORT - Aurélie SERRE

aserre@sport-u.com